

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 5 octobre 2021

LE GOUVERNEMENT S'ENGAGE POUR ACCOMPAGNER LES PARENTS FACE AUX ENJEUX DE LA PARENTALITÉ NUMÉRIQUE

Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques et Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance et des Familles signent aujourd'hui, aux côtés d'une trentaine d'acteurs, le protocole d'engagements élargissant le site jeprotegemonenfant.gouv.fr

Issu d'une démarche partenariale impliquant les pouvoirs publics, les acteurs du numérique, les chaines de télévision, les plateformes de vidéo à la demande, les télécoms, les éditeurs de jeux vidéo et les associations de protection de l'enfance et de soutien à la parentalité, ce protocole concrétise la volonté des acteurs publics et privés de prévenir les usages excessifs et inappropriés des écrans en facilitant l'accès du grand public à une information et à des repères fiables sur un usage responsable des écrans.

Les enfants de 3 à 17 ans passent en moyenne trois heures par jour devant les écrans, un temps d'écran qui a tendance à augmenter avec l'âge^[1] Les confinements liés à la crise sanitaire ont mis en évidence la place incontournable des écrans dans la vie quotidienne de tous les Français. De mars à mai 2020, les enfants de 6à 12 ans ont eu un taux d'exposition quotidien aux écrans d'environ sept heures (incluant le temps consacré à l'éducation)^[5].

Si les écrans contribuent au développement de l'enfant et du jeune adolescent ainsi qu'à l'épanouissement familial, une exposition précoce et une surexposition aux écrans à des contenus inappropriés peut avoir des effets néfastes (retard du langage, difficultés de concentration, retard cognitif etc.)

Face à ce constat, les parents sont nombreux à appeler de leurs vœux des outils et signalétiques précises : 44% d'entre eux ne se sentent pas assez accompagnés dans l'encadrement de la pratique numérique de leur(s) enfant(s)¹. Le rapport du Haut Conseil de la Santé Publique de janvier 2020 reflète ces attentes et rappelle ainsi qu'il est essentiel d'être à leurs côtés.

^[1] Données de comportement provenant essentiellement des études INCA 3 (menée par l'ANSES, 2017) et Esteban (menée par Santé Publique France, 2017)

^[5] Enquête Covid-Ecrans-En-Famille menée par Catherine Dessinges et Orélie Desfriches Doria, juin 2020 1Etude MEDIAMETRIE-OPEN et UNAF janvier 2020

Pour mieux accompagner les parents, le site https://jeprotegemonenfant.gouv.fr lancé en février 2020 sera élargi dans les prochaines semaines afin de devenir un portail d'information unique sur la parentalité numérique. La plateforme centralisera — à destination des parents - les outils pratiques et les ressources nécessaires pour un usage raisonné et raisonnable des écrans chez les mineurs.

Nous avons collectivement, en tant que parents, mais aussi comme professionnels, une responsabilité à préparer l'avenir avec un double défi: prémunir nos enfants contre les dangers des écrans pour éviter qu'ils ne s'y perdent en étant à leurs côtés afin qu'ils apprennent à développer des usages leur permettant de devenir les citoyens d'une société connectée et responsable.

Au total, 30 cosignataires sont mobilisés: Ministère de la Santé et des Solidarités, Ministère de la Culture, Secrétaire d'Etat en charge de l'enfance et des familles, Secrétaire d'Etat chargé de la Transition Numérique et des Communications électroniques, le CSA, la CNAF, Apple, Bouygues Telecom, l'association le Cofrade, l'association E-enfance, l'association Ennocence, Arte Education, Facebook, la Fédération Française des Télécoms, la Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs, la Fondation pour l'Enfance, le groupe France TV, l'association Génération Numérique, Google, la Ligue de l'Enseignement, le groupe M6 et Gulli, Netflix, l'Observatoire de la Parentalité et de l'Education Numérique, Orange, Samsung Electronic France, SFR, le Syndicat des éditeurs de logiciels de loisirs, TikTok, l'association UNAF, Youtube.

Contacts Presse:

Cabinet d'Olivier Véran : <u>sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr</u>
Cabinet de Roselyne Bachelot-Narquin: <u>service-presse@culture.gouv.fr</u>

Cabinet de Cédric O : <u>presse@numerique.gouv.fr</u>

Cabinet d'Adrien Taquet : sec.presse.enfance@sante.gouv.fr